



TREDION FLASH INFOS

OCTOBRE 2023

RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population aura lieu sur la commune du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

Dans le cadre de cette campagne du recensement de la population 2024, la commune de TREDION recrute des agents recenseurs.

Adresser une lettre de candidature et un CV à Monsieur le Maire, Place Saint Christophe, 56250 TREDION
ou par mail : mairie.tredion@wanadoo.fr



UN NOUVEL ARRÊT DE CAR A ELVEN ENTRE PLOËRMEL ET VANNES

La ligne BreizhGo n°4 entre Ploërmel et Vannes gagne un nouvel arrêt depuis le 1er septembre. Le car qui s'arrête à Elven au niveau de l'échangeur du Lamboux devrait ouvrir de nouvelles perspectives de déplacements aux Elvinois et aux habitants des communes alentour. En effet, les usagers pourront se garer sur l'aire de covoiturage du Lamboux pour ensuite finir leur trajet jusqu'à Vannes en car.

Cette ligne vient en complément de la ligne de bus 20 du réseau Kicéo qui emprunte le centre-bourg d'Elven et poursuit sa route jusqu'à Vannes. La BZ4 circule toute l'année à raison de 8 allers-retours par jour en semaine et de 5 allers-retours le samedi, sans arrêt entre Elven et Vannes.

Pour consulter les horaires : rendez-vous sur

<https://www.breizhgo.bzh>



CALENDRIER

Du 10 au 25 octobre	Casques OCU-LUS QUEST-VR Médiathèque
Jusqu'au 25 octobre	Exposition MDM « L'Afrique en musique » Instruments à découvrir. Médiathèque
Du 03 au 17 novembre	Expo photos du Club de Séné Médiathèque
Dim 12 novembre	Concours de belote. Amicale des retraités
Du 03 au 29 novembre	Expo MDM « Le développement durable » Médiathèque
Du 14 au 29 novembre	Jeux pour petits et grands à la médiathèque
Sam 25 novembre	Repas du CCAS-Salle polyvalente
Sam 9 décembre	Téléthon Salle multi-activités.
Sam 16 décembre	Arbre de Noël de l'école Salle des sports



LE DISPOSITIF « DORÉMI » SIMPLIFIE VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Les particuliers souhaitant entreprendre la rénovation complète d'un logement situé sur le territoire de l'agglomération peuvent désormais bénéficier, via Opération Rénovée, d'un service allant de l'accompagnement en amont jusqu'à la réalisation de ces travaux. Pour cela, une seule condition : viser le niveau « Bâtiment Basse Consommation ». Souhaitant accompagner les particuliers porteurs de projets de rénovation ambitieux, l'agglomération a conclu en 2022 un partenariat avec l'entreprise **Dorémi**. Celle-ci forme les artisans à travailler de manière coordonnée pour atteindre la meilleure performance énergétique possible. Un premier groupement d'artisans a été constitué afin de pouvoir réaliser un état des lieux du logement puis de proposer un plan d'actions global portant sur l'isolation du bâtiment, le remplacement éventuel des menuiseries, du chauffage ou du système de ventilation. Grâce au travail en équipe, les artisans pourront travailler de façon optimale afin d'assurer la bonne étanchéité à l'air et la bonne gestion des ponts thermiques.

Vous êtes un particulier avec un projet de rénovation globale ? Vous êtes un professionnel du bâtiment intervenant en rénovation de logements individuels et désireux de rejoindre ces groupements d'artisans ? Prenez contact avec le conseiller d'Opération Rénovée par mail à f.you@gmvagglo.bzh ou par téléphone au [0650418054](tel:0650418054).

Opération Rénovée
Une action habitat de l'agglomération



RÉALISATION ENQUÊTE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de la révision des documents d'orientation SCOT-PCAET-PDU et PLH, une enquête sur les déplacements se déroulera du 26 septembre au 31 décembre 2023 et sera administrée par téléphone à 2 880 personnes. Les ménages sollicités seront préalablement informés par une lettre-avis. Des enquêteurs de la société ALYCE les contacteront ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous lorsque le ménage accepte de répondre à l'enquête.



Action Sociale

Des assistantes sociales de proximité, peuvent vous recevoir sur RDV à l'antenne sociale d'Elven, 2 bis place du Lurin. Prise de RDV auprès de la secrétaire médico-sociale au 02.97.69.51.78 ou au 02 97 69 52 00 au CMS à Vannes.



RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se recenser à la Mairie (soit eux-mêmes ou leur représentant légal) dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité.



Le LAEP vous accueillera à la salle multi-activités, place St Christophe, **le jeudi 12 octobre, 07 décembre de 9h15 à 11h15.**

Renseignements : 02 97 53 04 31 le jeudi après-midi ou laep.payselven@elven.fr



ENVIE D'ÊTRE UTILE CET ÉTÉ ?

BAFA | BAFD

Titulaire du BAFA ou diplôme équivalent*, le secteur de l'animation recrute dès 16 ans !

#ENCOLO

Vous êtes essentiel/le !

*Retrouvez la liste des équivalences sur www.jeunes.gouv.fr



**JE PRODUIS
mon
ÉNERGIE**

CADASTRE SOLAIRE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui ambitionne de couvrir 32 % de la consommation du territoire par les énergies renouvelables d'ici 2030, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération a réalisé, à l'attention des particuliers et des professionnels, une cartographie du gisement solaire (= quantité d'énergie solaire reçue par mètre carré de toiture et par an – kWh/m².an) des toitures de son territoire.

Ce cadastre solaire prend en compte l'inclinaison de la toiture, son potentiel d'ensoleillement et même les ombres portées par les bâtiments voisins et la végétation alentour.

Cet outil cartographique est muni d'un moteur de recherche dans lequel vous pouvez entrer votre adresse ou bien cliquer directement sur votre toiture. Une fois votre toiture repérée, un onglet apparaît avec quatre classes de gisement solaire (Faible, Moyen, Bon, Élevé) avec une indication de surface.

Le cadastre solaire est un outil de sensibilisation, il donne une première réponse sur l'opportunité d'installer des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques sur votre toiture.

Renseignements à l'adresse suivante : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/je-produis-mon-energie>



LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ?

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques, relations amoureuses, questionnements)

- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le **PAEJ** vous accueille à **Vannes**, dans les locaux de la Résidence Habitat Jeunes du Mené (près de Monoprix).

D'autres accueils sont possibles à **Questembert, Grand-Champ et Auray.**

Vous pouvez contacter Mme Le Goff : **06 48 60 62 40** OU contact@paej-paysdevannes.fr

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

MUTUALE LA MUTUELLE FAMILIALE- MUTUELLE COMMUNALE



Permanences sur rendez-vous – MAIRIE – PLACE SAINT-CHRISTOPHE

Prochaines dates en 2023 :

mercredi 8 novembre, mercredi 6 décembre 2023

Renseignements et rendez-vous :

Magali LASNIER (conseillère mutualiste) 06 45 08 70 21

@ : m.lasnier@mutuale.fr



LE CENTRE ITINÉRANT RESTOS ROUL'56
UN DISPOSITIF MOBILE D'AIDE
ET DE LIEN

À Trédion à la Salle multi-activités
tous les vendredis de 9 heures 30 à 11 heures 30

Site internet : ad56.restosducoeur.org

Contact : ad56.restosroul@restosducoeur.org



AXA

MUTUELLE COMMUNALE

Renseignements auprès de
Madame Valérie BESSE

06 10 75 39 29 -

@valerie.besse.am@axa.fr

ETAT CIVIL

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023

Naissances

LEGUILLON Léon

LE CALONNEC Marlonn

Mariages

CHABREDIER Laurent / MATON

Sabrina

BERENGUEL Philippe / BAHON Adeline

DUQUENOY Clément / LAZENNEC

Elodie

LOVERGNE Hugues / DELAPLACE Stella

Décès

CÉLINO épouse VAYRON Monique

LE BLANC Paul

BOZELEC Anick

Certaines personnes ne souhaitent pas la parution dans les publications communales.

DÉMARCHES D'URBANISME DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE

2 permis de démolir

1 permis de construire

(Maisons individuelles, Extensions, Garages, Rénovation, Carports, Abris de jardin, Piscine, Hangar, Réhabilitation de longère, Rénovation et surélévation).

13 déclarations préalables

(Création d'ouvertures, Division de parcelle, Pose de panneaux photovoltaïques solaires, Coupes et abattages de bois, Abris de jardin, Modification d'ouvertures, Isolation par l'extérieur, Bardage, Piscine, Garage, Modification de façade, Edification de clôture)

Vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie le jeudi et vendredi.

Tel : 02 97 67 11 33 ou par courriel : mairie.tredion@wanadoo.fr

Les demandes d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire sur le site de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

Consulter en ligne sur le site internet www.tredion.fr rubrique vie municipale / urbanisme/les autorisations d'urbanisme, les dépôts et décisions d'urbanisme de la commune.



OUVERTURE D'UN SERVICE CNI A ELVEN

Ouverture à ELVEN d'un service des Cartes nationales d'identité et des passeports sur rendez-vous (prise de rendez-vous uniquement en ligne).

Pré-demande en ligne obligatoirement à effectuer avant de choisir un créneau de rendez-vous. Argoët Infos Services peut accompagner dans cette démarche (Argoët Info Services – 1 rue de l'Europe 56250 ELVEN – 02 22 07 42 60).

Informations sur le site de la commune d'ELVEN (www.elven.bzh)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour s'inscrire, vous devez vous munir d'un **titre d'identité** et de nationalité en **cours de validité** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité), d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe, eau...) datant de moins de 3 mois. Inscription en ligne possible.

RAPPEL : pour être admis à voter, nous vous rappelons que vous devez présenter **obligatoirement** une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, permis de conduire ou de chasser, carte vitale avec photo...). Pensez à vérifier vos titres d'identité !

Prochaines élections : Elections Européennes le 9 juin 2024.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2023

Bâtiment rue du Calvaire - Attribution des lots

Résultat de l'ouverture des plis concernant le bâtiment rue du Calvaire.

Lot 1 Démolition

Entreprise **SOTRAMA (LORIENT)** pour un montant de **15 312 € HT soit 18 374.40 € TTC.**

Lot 2 Terrassement généraux – VRD – Espaces Verts

Entreprise **LE LUHERN (BOHAL)** pour un montant de **62 438.63 € HT soit 74 926.36 € TTC.**

Lot 3 Gros oeuvre

Entreprise **PONGELARD (GUILLIERS)** pour un montant de **97 644.36 € HT soit 117 173.23 € TTC.**

Lot 4 Charpente et bardage bois

Entreprise **THETIOT (VAL D'OUST)** pour un montant de **28 301.40 € HT soit 33 961.68 € TTC.**

Lot 5 Etanchéité

Entreprise **SEO (CAUDAN)** pour un montant de **33 420.80 € HT soit 40 104.96 € TTC.**

Lot 6 Menuiseries aluminium – Volets roulants

Entreprise **ATLANTIQUE OUVERTURES (VIGNEUX DE BRETAGNE)** pour un montant de **24 212.45 € HT soit 29 054.94 € TTC.**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...
Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passeport**, gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.

Rendez-vous sur ants.gouv.fr

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire aux risques d'incendies



situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Lot 7 SERRURERIE

Entreprise **GUILLAUME METAL CREATION (PLOERMEL)** pour un montant de **6 807.04 € HT soit 8 168.45 € TTC.**

Lot 8 Menuiseries bois

Entreprise **THETIOT (VAL D'OUST)** pour un montant de **33 626.47 € HT soit 40 351.76 € TTC.**

Lot 9 Cloisons sèches - Isolation

Entreprise **RAULT (ROHAN)** pour un montant de **28 714.44 € HT soit 34 457.33 € TTC.**

Lot 10 Chape carrelage – carrelage – sol souple – faïence

Entreprise **ART SOL (QUEVERT)** pour un montant de **19 700 € HT soit 23 640 € TTC.**

Lot 11 Peinture - Nettoyage

Entreprise **JCD (FORGES DE LANOUEE)** pour un montant de **7 300 € HT soit 8 760 € TTC.**

Lot 12 Plafonds suspendus

Entreprise **COYAC (VANNES)** pour un montant de **5 360.71 € HT soit 6 432.85 € TTC.**

Lot 13 Chauffage rafraîchissement – plomberie - ventilation

Absence de réponse.

Lot 14 Electricité courant forts et faibles

Entreprise **DAERON (VANNES)** pour un montant de **35 956.90 € HT soit 43 148.28 € TTC.**

Commune d'Elven - Participation financière frais de fonctionnement 2022/2023 Ecole publique Catherine DES-CARTES Elven

9 élèves en classe de primaire domiciliés sur la commune de TREDION étaient scolarisés à l'école publique d'ELVEN pour l'année scolaire 2022-2023.

Coût des dépenses de fonctionnement d'un élève en classe de primaire :

384.15 € pour 2022-2023 Soit un total de **3 457.35 €**

7 élèves en classe de maternelle domiciliés sur la commune de TREDION étaient scolarisés à l'école publique d'ELVEN pour l'année scolaire 2022-2023.

Coût des dépenses de fonctionnement d'un élève en classe de maternelle :

1173.68 € pour 2022-2023 Soit un total de **8 215.76 €**

Forfait fournitures scolaires : 45 € * 16 élèves soit **720 €**

Soit un total de 12 393.11 €.

Commune d'Elven - Participation financière Accueil de Loisirs sans hébergement 3-11 ans et 10-17 ans

Participation financière de **14 005.56 €** correspondant au reste à charge pour la commune concernant les accueils de loisirs 3-11 ans et 10-17 ans pour l'année 2022 dans le cadre de la convention enfance/jeunesse à la commune d'ELVEN.

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Conseil en énergie partagé

Le plan Climat Air Energie territorial (PCAET) de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération fixe les ambitions liées à la transition écologique pour le territoire pour les années à venir.

GMVA propose aux communes le renouvellement sur 3 années de la convention d'adhésion au Conseil en Energie Partagé pour permettre aux communes de disposer d'un accompagnement continu pour une gestion optimale du patrimoine

communal.

Le conseil en énergie partagé (CEP) permet à la collectivité adhérente de s'inscrire dans une démarche globale de gestion de son patrimoine.

Le coût du service est entièrement pris en charge par GMVA.

La commune adhérente dispose ainsi d'un regard et d'une analyse sur ses consommations et dépenses d'énergie, mais aussi d'un avis critique sur les projets de construction et de rénovations ainsi que sur les projets de développement des énergies renouvelables.

Morbihan Energies - Convention de financement réseaux - Aménagement rue du Rodouer vers Gerpil, rue du Rodouer vers Lerman

Transmission par Morbihan Energies de devis estimatifs sur les travaux d'effacement de réseau et sur l'éclairage public pour ces voiries.

- Effacement réseau basse tension :

Montant prévisionnel des travaux HT : 193 800 €

Contribution financière de la commune

après abattement de 65% : 67 830 €

- Convention Télécom :

Montant prévisionnel des travaux HT : 59 300 €

Montant prévisionnel des travaux TTC : 71 160 €

- Rénovation Eclairage public :

Montant prévisionnel des travaux HT : 75 830 €

Montant prévisionnel des travaux TTC : 90 996 €

Montant plafonné à 70 600 € HT

Participation du SDEM : 21 180 €

Montant à la charge de la commune : 69 816 €

Espace communal d'activité rue du calvaire / rue Abbé Coedelo - réfection électricité

Entreprise retenue **MAT ELEVAGE (MOREAC)** pour un montant de **72 658 € HT.**

Demande de subvention - Réfection Electricité – Conseil départemental.

